



# ACA 62

ASSOCIATION DES CHASSEURS A L'ARC DU PAS DE CALAIS

## Demande d'adhésion 2020 -2021

NOM :

PRENOM:

ADRESSE COMPLETE

TELEPHONE fixe:

Portable:

ADRESSE MAIL:

DATE DE NAISSANCE:

NUMERO DE PERMIS DE CHASSE:

DATE ATTESTATION JFO :

TERRAIN D'ENTRAINEMENT : (A titre indicatif - entouré le terrain proche de votre domicile)

*Cantin*

\* *Labeuvrière*

*Montreuil sur mer*

*L'accès des terrains est ouvert à l'ensemble des adhérents quel que soit votre choix*

*\* PLUS DISPONIBLE - NOUS SOMMES A LA RECHERCHE D'UN TERRAIN POUR LES ADHERENTS DE CE SECTEUR.*

**MONTANT DE LA COTISATION : 50€ \* (Avec affiliation FFCA)**

La cotisation couvre la période allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai

En cotisant à l'ACA62 vous êtes automatiquement affilié à la FFCA – Fédération Française des Chasseurs à l'Arc. (Cotisation pleine ou selon conditions particulières définies lors de l'AG)

\*25 €, après le 1<sup>er</sup> septembre pour les primo adhérents. (Adhésion FFCA à l'initiative du nouvel adhérent).

\*25 € pour les membres d'une association de chasse à l'arc qui prend en charge la cotisation FFCA.

Merci de préciser dans ce cas votre numéro d'adhérent FFCA.

Compléter le formulaire, joindre votre chèque à l'ordre de l'ACA62 et envoyer le tout à

Benoit DARRAS – 27 Le Clos du pré – 62250 LEUBRINGHEN

Date

Signature